

« Les objectifs de la politique énergétique sont poursuivis conjointement dans une Région-Energie. Pour y parvenir, plusieurs communes unissent leurs efforts ensemble avec les habitants, les entrepreneurs et les organisations. » Céline Zurbriggen, Direction régionale Région-Energie



Qu'est-ce qu'une Région-Energie ?

Une Région-Energie se définit par une collaboration intercommunale organisée au sein de laquelle plusieurs communes ainsi que leurs habitantes et habitants, entreprises et organisations réalisent ensemble des mesures dans le domaine de l'énergie. Cette coopération vous permet d'unir vos forces.

Pourquoi devenir une Région-Energie?

Pour les communes, les entreprises et même la population, il y a de nombreuses raisons de promouvoir la coopération intercommunale et de devenir une Région-Energie:

 Agir à l'échelle régionale
 Les communes d'une région peuvent en effet profiter de synergies en collaborant entre elles plutôt qu'en opérant seule.

- Augmenter le degré d'autosuffisance

énergétique
L'utilisation et la promotion des énergies renouvelables indigènes augmentent l'autosuffisance
énergétique d'une région et la rendent moins

dépendante des énergies fossiles importées.

- Réduire la consommation d'énergie

Des stratégies de mobilité intelligentes pour la population, des incitations à la rénovation des bâtiments pour les particuliers ou la prise en compte des intérêts d'entreprises potentiellement grandes consommatrices d'énergie dans la politique énergétique locale ne sont que quelques exemples réussis des mesures permettant de réduire la consommation régionale.

- Renforcer l'économie régionale

En investissant dans des technologies et services énergétiques régionaux et prometteurs, la Région-Energie conserve ses entreprises et ses professionnels locaux. La région bénéficie ainsi d'un avantage de taille pour se positionner de manière optimale sur le marché.

Vous trouverez davantage d'informations au sujet des champs d'action d'une Région-Energie ici : <u>local-energy.swiss/fr/programme/</u> energie-region/was-ist-eine-energie-region.html





Soutien au niveau du contenu et subventions attrayantes

Grâce au programme Région-Energie, l'Office fédéral de l'énergie encourage les activités intercommunales réalisées dans le cadre du programme SuisseEnergie et respectant l'orientation de la Stratégie énergétique 2050. Le programme accompagne les acteurs dans la planification et la réalisation des projets. Le programme de soutien dans le cadre du programme Région-Energie offre un soutien financier attrayant.



Que propose le programme Région-Energie?

- Soutien par l'antenne Région-Energie
- Représentants de l'antenne en Suisse alémanique, en Suisse romande et en Suisse italienne
- Accès au réseau suisse des Régions-Energie et à leurs contacts (par exemple, une rencontre d'échange d'expériences a lieu au moins une fois par an)

Quelles sont les possibilités du programme de soutien ?

 Programme de soutien Région-Energie
 Subventions pour des projets relevant des thèmes prioritaires de SuisseEnergie: Bâtiments et énergies renouvelables, Mobilité, Installations et processus.

Projets temporaires

Subventions pour des petits projets temporaires. Par rapport au « Programme de soutien Région-Energie », les critères d'entrée sont un peu plus accessibles.



Régis Monnet, président de la commune d'Isérables

Devenir une Région-Energie

L'initiative visant à mettre en place des Régions-Energie trouve souvent son origine chez des acteurs faisant preuve d'esprit d'innovation. Les régions intéressées reçoivent dès les premières phases de développement et de déploiement un soutien de la part de l'antenne Région-Energie. Les quatre étapes:

Une fois le projet initié, il s'agit de déterminer la zone géographique concernée ainsi que les participants à intégrer au sein de la Région-Energie. Dans l'idéal, on s'oriente vers des organismes ou des coopérations qui existent déjà au niveau régional.

Afin de pérenniser la Région-Energie sur le long terme, il convient enfin d'en **définir** la structure. Pour ce faire, les communes doivent être soumises à certaines obligations et la collaboration doit être institutionnalisée. L'engagement des communes en faveur d'une collaboration et d'une coopération actives est nécessaire.

Il faut dans un premier temps manifester son **envie** et son **intérêt** à établir une collaboration intercommunale sur le plan énergétique. Une commune, des représentants communaux, des associations, des entreprises voire des particuliers peuvent par exemple être à l'origine de telles initiatives.

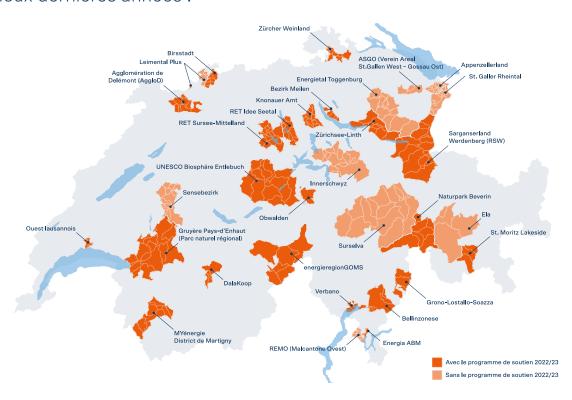
Une collaboration fructueuse devra se baser sur une vision conjointe et des objectifs des communes participantes quant au futur énergétique de la région. En ce sens, procéder à une analyse de la situation actuelle et du potentiel énergétique disponible s'avère utile. Pour lancer la collaboration, les premiers projets phares permettent de poser les bases sur lesquels des mesures concrètes seront mises en œuvre en commun.

4



Qui est déjà de la partie ?

La carte indique les régions qui mettent activement en œuvre des projets et/ou qui ont participé au programme de soutien Région-Energie au cours des deux dernières années :



Des chiffres en hausse
Depuis 2012, plus de 50 RégionsEnergie différentes ont participé
à la promotion de projets de
« SuisseEnergie pour les communes ».

